



# LICENCES D'ANIMAUX DOMESTIQUES

## Renouvellement 2023

Citoyen de Palmarolle, vous avez du 1<sup>er</sup> au 31 mars 2023 pour vous procurer les licences de vos animaux. Notez qu'il y aura des frais de retard de 10\$ par animal qui s'appliqueront à partir du 1<sup>er</sup> avril.

### Voici comment faire :

- Paiement en ligne sur le site web **emili.net**
- Au centre municipal de Palmarolle où la SPCA Abitibi-Ouest sera présente le jeudi 16 mars 2023, de 18h à 20h
- Directement au bureau de la SPCA Abitibi-Ouest situé au 29, 9<sup>e</sup> Avenue Ouest à La Sarre

### Prix des licences

CHIEN STÉRILISÉ	15\$
CHIEN NON STÉRILISÉ	30\$
CHAT STÉRILISÉ	10\$
CHAT NON STÉRILISÉ	30\$

*Pour la première licence de votre animal, une preuve de stérilisation sera demandée.*



29, 9<sup>e</sup> avenue ouest La Sarre, 819-301-7555

**Tous les profits des licences vont à la SPCA Abitibi-Ouest.**

En cas de non-respect de ce règlement, les contrevenants s'exposent à une amende pouvant aller de 50\$ à 250\$ par animal.